



Fédération Autonome de la Fonction Publique territoriale

Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2018/005
Affaire suivie par Pascal Kessler
pascal.kessler@fafpt.org

Paris, le 11 janvier 2018

Objet : Préavis de grève nationale - Agent·e·s des EHPAD territoriaux.

Monsieur le Ministre,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (**FA-FPT**) dépose un préavis de grève

pour le 30 janvier 2018 de 00 heures à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·le·s et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation et occupant un emploi dans les EHPAD de la Fonction publique territoriale.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment, qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif de permettre aux agent·e·s concerné·e·s de soutenir cette action.

Cette solidarité clairement affichée par la **FA-FPT** est en lien avec ses revendications pour :

- **un emploi par résident, tel que le prévoit le Plan Solidarité Grand Âge,**
- **l'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD,**
- **l'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire,**
- **le maintien de tous les effectifs des EHPAD et la sécurisation des contrats aidés,**
- **l'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières.**

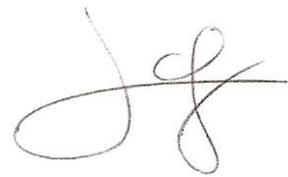
Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

La **FA-FPT** estime également que les difficultés rencontrées par les agent·e·s ainsi que par les résident·e·s dans les EHPAD ne résultent pas d'un problème de management, mais bien d'un problème de financement. La variable d'ajustement reste toujours la masse salariale, comme dans l'ensemble des collectivités territoriales, qui passe par des suppressions de postes ainsi que des tâches de plus en plus lourdes avec moins d'effectifs, créant ainsi de la maltraitance institutionnelle.

C'est tout le sens que la **FA-FPT** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 30 janvier prochain.

La **FA-FPT** reste disponible pour une négociation dans le cadre de ce préavis.

Veuillez agréer, Monsieur la Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Bruno COLLIGNON

Copie pour information :

- Ministre de l'Intérieur
- Ministre de la Cohésion territoriale
- Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics